

BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences a pour objectif de permettre d'identifier vos aspirations et d'analyser vos compétences afin de définir un projet professionnel.

Ce projet professionnel doit permettre d'améliorer votre niveau de satisfaction au travail, mais aussi de développer votre employabilité et de sécuriser votre parcours. Il s'accompagne d'un plan d'action permettant de le mettre en œuvre.

Le bilan de compétences est une projection positive vers l'avenir. Il vise également à développer des aptitudes, à vous orienter et à piloter votre carrière de façon autonome.

Objectif de la formation :

- Explorer puis définir clairement les métiers vers lesquels vous orienter
- Confirmer les idées de projet que vous avez déjà
- Analyser vos compétences, aptitudes et motivations
- Valider l'adéquation entre votre profil et le marché de l'emploi
- Construire un projet de formation, de Validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Etudier l'opportunité de la création ou de la reprise d'entreprise

Modalités :

- Public: Toute personne désirant réaliser un bilan de compétences
- Situation de handicap: Accessible aux personnes en situation de handicap
- Prérequis: Aucun prérequis
- Support: Power Point, vidéo et documents papiers
- Financement: CPF - Pôle Emploi - OPCO (entreprise) - Financement personnel

CONTENU DE LA FORMATION :

1ère PARTIE - Phase préliminaire

1. Définir vos attentes et vos besoins
2. Valider les modalités d'organisation et le déroulement de votre bilan
3. Choisir les outils et méthodes les plus adaptés à vos objectifs
4. Confirmer les éléments administratifs et l'engagement dans la démarche

2ème PARTIE - Phase d'investigation

1. Bilan personnel
Mettre en valeur vos traits de personnalité, vos aptitudes
Identifier vos motivations personnelles et vos centres d'intérêts professionnels
Définir les priorités de votre projet de vie et l'articulation avec vos objectifs professionnels
2. Bilan professionnel
Mettre en avant les acquis que vous souhaitez conserver dans vos prochains projets :
 - Vos connaissances
 - Vos aptitudes
 - Vos compétences professionnelles et extraprofessionnellesEngager les processus de changement
Transposer les atouts de votre parcours en compétences et vos compétences transférables en métiers

3. Recherche de nouvelles orientations professionnelles
Rechercher, identifier et définir des métiers qui correspondent à vos objectifs
Explorer la faisabilité de ces projets grâce à des entretiens avec des professionnels et des données sur le marché de l'emploi
Travailler sur un projet principal et des pistes alternatives
Connaitre les pistes d'évolutions professionnelles pour chaque projet
Se situer en termes d'adéquation employabilité – profil – marché

3ème PARTIE - Phase de conclusion

1. Validation de votre plan d'action qui reprend :
Les actions à réaliser
Les coordonnées des interlocuteurs
Les dates des actions post-bilan de compétences : inscription en formation, rendez-vous VAE ou création d'entreprise, relance employeur ...
Les plans de financement
Les outils : CV, Lettre de motivation, Business plan ...
2. Valorisation de vos atouts :
Compétences mobilisables dans votre nouveau projet
Motivations, traits de personnalité et aptitudes en lien avec les attentes du marché
Argumentation personnalisée de l'ensemble de ces éléments

*4ème PARTIE - Coaching (uniquement formule 18h et 24h)

MÉTHODES, OUTILS ET RESSOURCES :

Outils et méthodes :

- Entretiens individuels personnalisés
- Tests d'intérêts professionnels et de motivations
- Outils d'aide à la réflexion, grilles d'auto-évaluation et questionnaires
- Prise de contacts ou de rendez-vous avec les interlocuteurs privilégiés selon les besoins de votre projet (Les centres de formation visés, les lieux ressources VAE, les services de création d'entreprises...)
- Possibilité de mises en situation professionnelles
- Remise d'un document de synthèse opérationnel

Moyens :

- Consultants diplômés en psychologie et en reconversion professionnelle
- Mobilisation des équipes du centre de formation, de l'accompagnement à la création d'entreprise et des conseillers spécialisés
- Moyens matériels : des bureaux individuels équipés et un espace ressource (ou à distance sur Zoom)

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

À la fin du bilan de compétences nous soumettons un questionnaire d'évaluation qui nous permet d'évaluer la qualité perçue de la prestation et si la formation a répondu aux besoins et attentes exprimés (en fin de bilan et à 6 mois)

DÉLAI D'ACCÈS :

Toute demande de prestation s'accompagne d'un devis précisant le montant de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation.

Le devis est transmis par email ou par le biais du site Internet moncompteformation.gouv.fr.

Après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, la formation pourra démarrer en respectant un **délaï minimum de 14 jours calendaires**.

Renseignez-vous auprès de votre formateur(trice) référent(e) pour mettre en place le planning de votre bilan de compétences.

TARIFS ET DURÉE* :

Bilan de compétences 12h ([lien cpf](#)) 1.500,00€TTC
4 rendez-vous de 3 heures

Bilan de compétences 18h ([lien cpf](#)) 1.800,00€TTC
4 rendez-vous de 3 heures + 6h de coaching

Bilan de compétences 24h ([lien cpf](#)) 2.350,00€TTC
4 rendez-vous de 3 heures + 12 heures de coaching

*Le choix du programme se fait en fonction de vos objectifs définis durant le premier entretien

LIEU ET DATE :

Noisy-le-Grand (93) ou à distance

Les dates seront précisées sur le devis envoyé au préalable